



n°25/17/pdt

Le président du tribunal administratif,

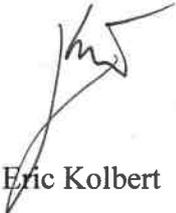
Vu le code de justice administrative et notamment son article R.222-17 alinéa 2 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Dominique Babski, premier conseiller, est désigné pour présider, à compter du 24 avril 2025, la 4^{ème} chambre du tribunal, en raison de la vacance du poste de président de chambre.

Article 2 : La présente décision sera notifiée à M. Babski, affichée dans les locaux du tribunal accessibles au public et publiée sur le site internet de la juridiction.

Fait à Lille, le 14 avril 2025,



Eric Kolbert